

Programme de la formation

Module 2 : Formation/action : accompagnement à la mise en œuvre de la nouvelle procédure d'évaluation

 En groupe sur site

 42 heures

 Salarié en poste, Agent de la fonction publique · De 8 à 16 participants

 Sur devis

Description courte

Le plan d'accompagnement élaboré à partir du diagnostic partagé (module 1) et de la stratégie de la direction peut intégrer les différentes thématiques constituant le module 2.

Profil des participants

Membres de l'équipe de direction, responsables et encadrants, référents, personnel médical, agents, toutes filières

Prérequis

Réalisation du Module 1

Objectifs

Appréhender les dernières évolutions marquantes dans le domaine de l'évaluation de la qualité afin d'identifier les impacts et/ou enjeux qui s'y rapportent

Structurer, piloter et mettre en œuvre l'évaluation de la qualité au sein de son établissement ou groupement d'établissements

Familiariser l'ensemble des acteurs à la préparation des critères impératifs

Aider chaque métier à renforcer son système documentaire

Permettre aux professionnels de s'impliquer concrètement dans la préparation à l'évaluation

Aider l'ESSMS à repérer, prioriser et structurer les actions à mettre en œuvre.

Anticiper l'organisation de la visite d'évaluation

Contenu

■ Créer une culture partagée au sein de l'ESSMS

L'intérêt d'une évaluation et de la nouvelle méthode, les valeurs portées, le référentiel, comprendre les critères impératifs, les méthodes, focus sur le CVS, les règles d'or pour se préparer

■ Se former aux 3 méthodes évaluatives

Accent sur la procédure : Expliciter les finalités de l'évaluation, Cibler et différencier les 3 méthodes : accompagné traceur, traceur ciblé et audit système. Mettre en œuvre ces méthodes au regard de leurs

pratiques professionnelles. Mener sereinement une visite évaluation le jour J

■ Décoder le Référentiel HAS 2022

Accent sur le contenu : Identification des points clés des attendus à partir d'un découpage du référentiel en 15 focus. Création de 7 mémos récapitulatifs.

■ Sécuriser les critères impératifs,

S'approprier les 18 critères impératifs dans le référentiel HAS pour mettre en œuvre les attendus concrets. Repérer, recenser les preuves et organiser sa démarche

■ Assurer la gouvernance du projet

Préparer et organiser son évaluation en mode projet. Structurer et organiser un comité de pilotage. Communiquer sur la démarche

■ Pérenniser la démarche qualité

Concevoir une arborescence documentaire intégrant la place des preuves dans l'évaluation. Donner du sens à sa démarche qualité afin de la pérenniser

Pédagogie et organisation

Apports théoriques pragmatiques, systématiquement reliés aux situations des professionnels

De nombreux temps d'échanges entre consultant-formateur et apprenants

Mises en situation, jeux de rôle, cas pratiques, retours d'expériences

Alternance de sessions de formations et séances de suivi des plans d'actions

Livrable : une boîte à outils composée de :

- Plans d'actions et outils simples à utiliser au quotidien
- Outils d'aide à la préparation à l'évaluation (pour la direction, pour les équipes)
- Vidéos
- Référentiel HAS 2022 adapté aux professionnels

Positionnement et Modalités d'évaluation des acquis

Quiz de positionnement et d'évaluation des acquis

Mode de validation

Attestation de fin de formation

Financements possibles

ANFH

Référent handicap

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : (*mise en place de compensation...*)

Contact : Référent handicap 02 51 84 95 55 / 06 28 70 45 28 / nadiahadjeri@cadresenmission.com

Intervenant

Siège social 144 Rue Paul Bellamy - 44000 NANTES

SAS au capital de 1 000 000 € - SIRET 424 151 678 00051 - 02 51 84 95 55 - contact@cadresenmission.com

Numéro d'enregistrement de formation : 52 44 03429 44 auprès du Préfet de la Région Pays de la Loire

Romain OUVRARD, consultant cadre en mission